

ACCUEIL COLLECTIF DES MINEURS 3 - 18 ANS PROJET PEDAGOGIQUE 2023-2025

1. IDENTITÉ DU CENTRE

• Nature du centre

Accueil collectif de mineurs

• Organisateur

Mairie de MOUZILLON
47 rue Clément Guilbaud
BP 13
44330 Mouzillon

• Nombre et âge des enfants

350 enfants, 3 à 18 ans

• Implantation géographique

Commune de Mouzillon, centre périscolaire, école maternelle, foyer des jeunes, restaurant scolaire,

• Période

Enfants de 3 à 11 ans

- Pause méridienne : tous les jours hors vacances scolaires de 11h45 à 13h45
- Activités péri-éducatives : tous les jours hors mercredis et hors vacances sco-

lares, de 15h45 à 17h30

- Accueil périscolaire le mercredi hors vacances scolaires de 11h45 à 19h
- Accueil de loisirs, toutes les vacances scolaires (sauf deuxième semaine des vacances de Noël) de 7h15 à 19h
- Espace CM : tous les jours hors mercredis et hors vacances scolaires, de 15h45 à 18h15 pour les CM1 et CM2

Préados de 11 à 13 ans

- Accueil périscolaire le mercredi hors vacances scolaires de 11h45 à 18h
- Animation durant toutes les vacances scolaires de 10h à 18h (sauf les deux premières semaines d'Août et deuxième semaine des vacances de Noël), possibilité de péri accueil de 7h15 à 10h et de 18h à 19h.

Jeunes de 13 à 17 ans

- Accueil périscolaire le mercredi hors vacances scolaires de 14 h à 18h
- Animation pendant toutes les vacances scolaires de 10h à 18h (sauf les deux premières semaines d'Août et deuxième semaine des vacances de Noël)

• Encadrement

Un directeur, un directeur-adjoint pour les 3-17 ans, un animateur pour les 13-17 ans,

Un animateur pour les 11-13 ans, des animateurs pour les 3-11 ans en fonction du nombre d'enfants

inscrits

• Activités dominantes

- 3-10 ans : Activités sportives et socioculturelles, une sortie par semaine durant les vacances scolaires
- 11-13 ans : Animations sportives et socioculturelles durant les vacances. Deux sorties par semaine durant les vacances scolaires, accompagnement des jeunes sur leur projets.
- 13-17 ans : Foyer des jeunes, animations sportives et socioculturelles durant les vacances, accompagnement des jeunes sur projets, et soirées

2. RAPPEL DES PRINCIPAUX ÉLÉMENTS DU PROJET ÉDUCATIF DE L'ORGANISATEUR

L'organisateur a exprimé la volonté d'inscrire l'action quotidienne dans une démarche d'éducation populaire, celle qui permet à chaque enfant et jeune de comprendre son environnement et d'en être acteur. Ainsi l'enfant ou le jeune trouve sa place, et respecte ainsi son environnement (humain, matériel, naturel, etc.)

Dans son projet éducatif, l'enfant et le jeune demeurent au cœur de ses préoccupations. C'est pourquoi les élus municipaux souhaitent leur laisser la place centrale dans la formulation de ses intentions éducatives, et dans les moyens

de communication.

• Favoriser la tolérance, et la reconnaissance de la diversité

- Développer l'ouverture d'esprit, la mixité garçons/filles, école publique/école privée, la connaissance du milieu du handicap
- Développer les notions de laïcité, la politesse, le respect de l'autre
- Développer les relations intergénérationnelles, le vivre ensemble
- Développer l'ouverture à l'internationale, aux différents modes et coutumes

• Favoriser le développement de l'autonomie

du jeune et de l'enfant, dans le respect des besoins et des caractéristiques de chaque âge (capacité d'initiative, de créativité, prise de responsabilité...)

- Permettre à l'enfant, préado ou jeune d'avoir confiance en soi, d'avoir le bon discernement, de faire les bons choix, savoir prendre du recul.
- Permettre à l'enfant, au préado, et au jeune de participer à la vie locale
- Lutter contre l'échec scolaire et l'isolement, se manifestant notamment par des comportements violents et non respectueux

- **Former des citoyens solidaires, engagés dans le développement durable**

- Développer la citoyenneté, notamment via le Conseil Municipal des Enfants
- Être citoyen, c'est s'engager de façon responsable et active dans la vie de la cité
- Développer la solidarité, valeur favorisant le respect mutuel, l'attention à l'autre, luttant ainsi contre l'individualisme
- Développer la notion de développement durable, permettre aux enfants, préados, jeunes de mieux connaître leur environnement, et comprendre les enjeux planétaires

Ainsi, au sein du service enfance jeunesse, **les enfants, les préados, et les jeunes** pourront

- Participer à la vie locale et associative
- Participer et accéder à tout outil et moyen de s'exprimer
- Développer leur apprentissage de la vie en société
- Bénéficier d'une politique de prévention vis-à-vis de la violence des conduites addictives
- Développer leur sens de la responsabilité et de la socialisation
- Acquérir de nouvelles qualités de citoyens actifs
- Être valorisés et ainsi acquérir une confiance en eux, et envers les autres
- Développer leur autonomie

- Développer les liens intergénérationnels, en particulier avec les grands-parents
- Trouver leur place au sein de la vie locale, et dans la société en général

DÉCLINAISON DU PROJET ÉDUCATIF EN 5 OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES POUR 2023-2025

- **Période 1** : « Développer la confiance en soi » - Vacances de la Toussaint
- **Période 2** : « S'exprimer avec bienveillance et plaisir » - Vacances de Noël
- **Période 3** : « Exprimer ses libertés en toute sécurité » - Vacances d'hiver
- **Période 4** : « Transmettre les bons gestes afin de protéger notre environnement » - Vacances de printemps
- **Période 5** : « Avoir plaisir à vivre ensemble et découvrir le monde » - Vacances d'été

3. LES INTENTIONS ÉDUCATIVES DU DIRECTEUR ET DE SON ÉQUIPE

A partir de notre expérience et de l'observation du public enfant, nous pensons que l'organisation de sa vie au sein de l'accueil de loisirs, doit s'articuler à partir d'étapes liées à sa socialisation. Le groupe d'âge nous semble à cet égard particulièrement important.

Dans l'avenir, il est souhaité que le projet pédago-

gique général soit décliné en des projets pédagogiques spécifiques à chaque tranche d'âge.

- Petite enfance : 3 – 5 ans
- Enfance : 6 – 10 ans
- Pré adolescence : 11 – 13 ans
- L'adolescence : 13 – 17 ans

Cette répartition présente l'avantage de traiter en complément et en relation avec l'école, le passage d'un enfant d'un groupe à l'autre en s'appuyant sur une relative homogénéité des groupes. Un enfant pourra « descendre » ou « monter » dans un groupe si celui-ci est mieux adapté à son rythme de vie, même s'il n'est pas de l'âge requis. En effet, les enfants n'effectuent pas le passage d'une période à l'autre du jour au lendemain et tous en même temps.

L'existence de groupe d'âge constitue autant d'étapes intermédiaires d'acquisition progressive et croissante d'autonomie.

Comment allons-nous transmettre le développement de cette autonomie ?

Le désir de chaque personne (et particulièrement des enfants et des jeunes) est de grandir, devenir adulte dans le sens d'être autonome. L'autonomie ne se décrète pas, elle se construit petit à petit, à son rythme. Il n'existe pas un âge où on devient autonome. A chaque étape de son enfance, puis de son adolescence on devient autonome par le développement entre autres de l'estime de soi. D'où le rôle important de l'ani-

mateur.

C'est pourquoi nous avons souhaité poser **quelques repères pour les animateurs dans leurs attitudes en direction des enfants et des jeunes** :

- Être présent de façon chaleureuse auprès de l'enfant
- Etablir des règles de vie (peu nombreuses mais claires) avec les enfants et les jeunes, au sein du centre
- Faire vivre des conséquences logiques et naturelles suite au manquement à ces règles
- Être un adulte en qui l'enfant et le jeune peuvent avoir confiance
- Souligner les forces et les qualités de chacun
- Souligner les difficultés également, en ménageant leur fierté et en leur donnant les moyens pour s'améliorer
- Utiliser un langage valorisant
- Favoriser l'expression des émotions
- Permettre une ouverture aux autres
- Encourager l'enfant et le jeune à se faire des amis et à gérer lui-même les conflits
- Susciter et encourager sa motivation
- L'amener à accepter ses erreurs
- L'inciter à se corriger lui-même
- A travers les projets menés avec les enfants et les jeunes :
- L'amener à comprendre que les résultats de leurs investigations et mobilisations

sont des suites logiques de stratégies et de moyens employés.

- L'aider à planifier, et à être persévérant dans la poursuite de ses objectifs

4. LES ACTIVITÉS

Bien entendu les jeux, activités, travaux manuels, activités physiques et sportives, la culture, etc. seront abordés et mis en place en respectant les caractéristiques de développement physique et intellectuel de chaque tranche d'âge.

Jeux et les activités : Dans un premier temps, les enfants et les animateurs vont explorer sous forme de découvertes et de sensibilisation de nouveaux jeux et de nouvelles activités. Viendra ensuite le temps de l'initiation et des apprentissages techniques nécessaires. Enfin, jeux et mises en situation feront de l'activité une opération concrète et pratique.

Les travaux manuels permettront de fabriquer divers objets qui seront ensuite exploités, à des jeux collectifs organisés par exemple, sous forme d'exposition à thème, etc. Le plaisir d'utiliser ce que l'on a réalisé facilite la réflexion et sa propre compréhension, et ainsi du monde qui nous entoure. La multiplication de ces expériences augmente la capacité de création et d'invention.

Les activités physiques jouent un rôle central. Jeux de plein-air, d'expression, jeux d'adresse, activités plus sportives constitue une source inépuisable d'activité. Les animateurs canaliseront la volonté compétitive lors de jeux collectifs

avec des objectifs éducatifs autour de l'effort, du respect de son corps, des règles, de l'autre joueur.

La culture est aussi le point de départ d'activités innombrables : cinéma, théâtre, jeux d'expression, chant, musique, écriture, peinture et tradition culinaire, tout est matière à exploration, invention et projets.

Projet :

Projet d'activité, projet d'enfants, le maître mot de notre démarche éducative,

car c'est de toutes les connaissances et compétences acquises au fur et à mesure des tranches d'âge que les enfants, puis jeunes vont peu à peu apprendre à être autonomes, dynamiques, prendre confiance en eux, se responsabiliser et enfin se projeter sur de nouvelles conquêtes.

C'est ainsi que par une recherche continue de rendre les enfants et les jeunes acteurs de leurs loisirs. Nous avons comme objectif d'aider les jeunes à se construire ainsi une citoyenneté active, à être responsables de leurs choix, dans leurs activités, leurs loisirs. Nous pensons également que l'éducation à la citoyenneté passe par le faire ensemble, la possibilité de coopérer autour d'un projet où chacun peut trouver sa place.

Permettre aux enfants et aux jeunes d'approfondir leurs connaissances de leur environnement afin de se l'approprier. L'ACM, espace éducatif

à part entière, doit prendre place dans son environnement. Devenir acteur dans sa commune, son village, c'est se l'approprier et participer ainsi à sa transformation, c'est devenir citoyen.

Permettre aux enfants et aux jeunes de découvrir de pratiquer des activités répondant à leurs besoins. Nous favorisons une démarche de projet, où les enfants et les jeunes sont parties prenantes. Nous diversifions au maximum le choix des activités pour répondre le mieux possible aux besoins et aux attentes de chacun.

5. L'AMÉNAGEMENT DE L'ESPACE

L'ACM se déroule dans trois espaces distincts

• Pour la petite enfance et l'enfance

Les locaux du centre périscolaire attenant au restaurant scolaire et une partie du restaurant scolaire.

La sieste est assurée dans la salle de repos de l'école maternelle. Le transfert, l'accueil de loisirs, restaurant scolaire et école maternelle ne pose aucune difficulté de sécurité routière (aucune route à traverser ou à longer – Voir plan)

• Pour la jeunesse

Le foyer des jeunes sera utilisé pour accueillir les préados et les jeunes, organiser les activités

au sein même du foyer. Il est également le point de départ et de retour des activités extérieures. Le fonctionnement du foyer (horaires, règles de vie, ouverture pour des tranches d'âges spécifiques) sera élaboré avec les jeunes. Il ne sera pas immuable et sera évolutif en fonction des expériences menées en son sein.

• L'aménagement de l'espace pour permettre l'autonomie

L'ACM accueillant les 3-11 ans se déroule dans les locaux municipaux, gérés par l'association « Les p'tits mousses », gestionnaire de l'accueil périscolaire. Le matériel utilisé par l'ACM est commun à l'association dans le cadre d'une convention signée entre la municipalité et l'association.

L'aménagement de la salle est commun aux deux accueils et réfléchi ensemble.

Pour les grandes vacances scolaires, une partie du restaurant scolaire est aménagée pour l'accueil des 6-11 ans. L'aménagement de la salle permet un accès autonome aux jeux, aux jouets, aux livres et au matériel de dessin. Des moyens de rangement sont mis en place pour permettre aux enfants d'accéder facilement au matériel, puis le ranger.

Différents coins sont mis en place pour faciliter les activités : coins calmes avec livres, coins jeux de société, tables pour les activités.

6. LES RÈGLES DE VIE, POUR DONNER DES REPÈRES CLAIRS AUX ENFANTS

• Des règles de vie pour les enfants et les jeunes

Elles ont pour fonction d'établir un cadre en donnant des repères aux enfants et aux jeunes sur leurs droits et leurs devoirs. Elles ont été établies avec les enfants et les jeunes. Elles sont écrites dans un vocabulaire simple et affichées pour permettre à chacun de s'y référer facilement. Elles sont expliquées aux nouveaux enfants et aux jeunes. Ces règles ne sont pas immuables. Elles peuvent évoluer notamment au des réunions de médiation.

• Des règles de vie pour l'équipe d'animation

L'animateur est un modèle pour les enfants et les jeunes. Les jeunes tout particulièrement vont s'identifier à lui. C'est pourquoi l'attitude et le comportement de chaque membre de l'équipe d'animation doivent être irréprochables. Entre autres, l'animateur ne fumera ni devant les enfants, ni devant les jeunes.

7. UNE JOURNÉE STRUCTURÉE

Une journée structurée pour permettre à l'enfant tout particulièrement de se construire des repères dans l'espace et dans le temps.

Une journée pour l'accueil de loisirs des 3-11 ans

• L'accueil, un moment clé

L'accueil a lieu le matin entre 7h15 et 9h45. Cet accueil échelonné permet à chaque enfant d'arriver et de s'installer à son rythme, de retrouver les copains et les animateurs. Il peut choisir entre diverses activités (lire, jouer, dessiner, discuter, ne rien faire).

L'animateur est disponible et à l'écoute de chaque enfant afin de permettre un accueil individualisé. Son rôle est de permettre à chacun de se retrouver dans le lieu autour d'un climat affectif et chaleureux. Cela peut passer par la discussion avec un enfant, jouer avec un autre, lire une histoire, faciliter la rencontre autour d'un jeu de société.

L'animateur est disponible auprès des parents pour toute information.

• Le conseil de l'ACM

Composé d'enfants et d'animateurs, il se réunit à 9h45. C'est un temps d'échange, de parole et d'écoute, de prise de décision sur la vie du centre. C'est aussi un moment de régulation entre enfants, entre enfants et adultes. C'est également un moment où peuvent émerger des projets, se décider des activités, où chacun peut s'exprimer ses envies. Les enfants retrouveront dans chaque groupe d'âge ce principe de conseil.

L'animation de la rencontre est assurée par un animateur, à tour de rôle. Ce moment permet

aussi d'accueillir des nouvelles personnes, que ce soit des enfants ou des animateurs.

• Les activités

L'activité est un puissant facteur pour le développement de l'individu. C'est par « l'agir » que l'enfant va se construire, apprendre à maîtriser son environnement.

A l'opposé d'une conception occupationnelle ou de consommation, nous mettons en place des activités afin de répondre aux besoins des enfants.

L'activité est une interaction entre la personne et le milieu (environnement, cadre de vie, autres enfants et adultes, etc.).

Nous favorisons une démarche de projet, individuel ou collectif, au sein duquel l'activité prend tout son sens.

• Le repas

Il est obligatoire pour les enfants inscrits à la journée et permet ainsi une continuité éducative et pédagogique tout au long de la journée. Les animateurs participent obligatoirement également au repas. Nous voulons faire du repas, un moment convivial, de calme et de détente. Les repas sont équilibrés et préparés par l'entreprise API.

Le repas est suivi d'un temps calme pour permettre la digestion. L'enfant peut choisir entre diverses activités (lire, jouer, dessiner, discuter, ne rien faire).

• Puis un nouveau temps fort avec des activités à la carte ou un grand jeu collectif :

Favorable à une prise en compte globale des besoins de chaque enfant, nous proposons des activités dans différents domaines, alternant les activités individuelles et les activités collectives.

- Le jeu sous ses différentes formes (jeux sportifs, jeux d'équipe, jeu de société, jeux de fiction, de construction, grands jeux)
- Les activités d'expression (manuelles, artistiques, plastiques, dramatiques)
- Les activités de découverte (sortie, visite, cinéma, nature)
- Les activités physiques et sportives
- La lecture, le conte

Une journée pour l'ACM des 11-17 ans

Les jours et horaires d'ouverture du foyer des jeunes seront déterminés avec les jeunes.

Les activités proposées ou mises en place par les jeunes durant les vacances sont « à la carte » et se déroulent selon la nature de l'activité sur un après-midi ou sur une journée. Une attention particulière sera portée sur l'accueil des préados et ados. La qualité de cet accueil et son organisation peut assurer une ambiance conviviale et chaleureuse pendant l'activité.

8. LES OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES D'UNE SORTIE

Un travail d'analyse et de réflexion avec l'équipe d'animateurs permanents et saisonniers en 2012 a permis de poser les critères, les limites et les objectifs pédagogiques des sorties organisées dans le cadre de l'accueil collectif de mineurs par tranche d'âge.

NB : Afin d'assurer au mieux la sécurité et le bien-être de chaque participant, une feuille intitulée « pour mon bien-être lors des sorties », éditée à chaque vacances scolaires, reprendra toutes les sorties prévues et précisera le matériel, la tenue vestimentaire spécifique à chaque sortie. Ce document sera disponible sur les différents espaces d'accueil, à la mairie et sur le site internet de la mairie.

• 3-5 ans

Trajet environ 1 heure maximum

Lieu adapté pour se reposer et sanitaires

Découverte en groupe. Moment convivial qui sort du quotidien du centre, mais où les moments de la vie quotidienne doivent être respectés (temps calme, repas...)

- **Attente des parents** : Permettre à chaque enfant d'accéder à une sortie peu importe les origines sociales
- **Attente des enfants** : Sortie ludique (cadre vacances), mais aussi apports de connaissance. Souhaits des enfants

d'être avec leurs copains, copines

• 6-7 ans

Pourquoi une sortie ? Pour voir autre chose que le centre. S'amuser en dehors de la structure. Découverte

- **Attentes des parents** : Enfant heureux donc moins de culpabilisation de les laisser au centre. Être rassuré car l'enfant va profiter et voir quelque chose de nouveau
- **Attentes des enfants** : Faire quelque chose d'inhabituel, être avec ses amis. Apprendre d'autres règles et sortir du centre
- **Attentes de l'Accueil de Loisirs** : Intéresser et attirer l'enfant pour la sortie. Que les enfants passent un bon moment

• 8-11 ans

- **Attentes des parents** : Coup de pub pour la sortie, les parents peuvent y retourner après. Opportunité pour les parents
- **Attentes des enfants** : S'épanouir, découvrir et aussi agrémente son savoir. S'amuser, se dépenser entre amis. Changer de lieu
- **Attentes de l'ADL** : Se faire connaître

• 11-17 ans

Pourquoi une sortie ? Explorer d'autres univers. Vivre une expérience commune. Apprentissage de pratiques nouvelles. Se découvrir dans un

cadre différent. Se responsabiliser, et apprentissage de l'autonomie.

Plaisir.

- **Attentes des parents** : Evolution et enrichissement de leurs enfants. Ouverture d'esprit. Grandir. Pouvoir échanger et dialoguer sur la sortie.
- **Attentes des jeunes** : Le plaisir.. Changer de cadre (changer d'air). Rencontrer d'autres personnes.
- **Attentes des animateurs** : Avoir de nouvelles relations avec les jeunes.

9. SÉJOUR

Les séjours restent des temps forts pour le développement des enfants, préados et jeunes. En complément à ce projet pédagogique, il sera demandé à chaque responsable de mini camp de poser sur papier avec son équipe d'animation trois objectifs pédagogiques spécifiques à son séjour. Par ailleurs, trois phases nous semblent indispensables pour intégrer les enfants, préados, jeunes et parents à la mise en œuvre des séjours.

Phase 1 : Réunion de préparation

• Avec les enfants, préados, jeunes

Objectif principal : Associer les enfants, préados et jeunes à l'organisation du mini-camp, leur permettre d'être acteur de ses propres vacances en participant à certaines décisions.

Les thèmes obligatoires

- Présentation des activités, si possible dans un planning jour après jour, matin, après-midi, soirée
- Proposition des enfants sur le contenu des soirées
- Proposition des enfants sur les activités ou jeux souhaités sur les ½ journées sans activités extérieures
- Organisation de la vie quotidienne (cuisine, vaisselle, linge, douche, lever et coucher)
- Les règles de vie : ce que les enfants ont droit de faire, et ce que les enfants n'ont pas droit de faire
- Les menus : ce que les enfants souhaitent manger, ce qu'ils ne souhaitent pas manger
- Les horaires de lever et de coucher
- La composition des chambres, en rappelant le principe suivant : Absence d'animateur ou d'animatrice dans les chambres avec les enfants, obligation de présence d'au moins un animateur dans une chambre sous chaque toile de tente. (Une chambre sous chaque toile de tente est réservée à un ou plusieurs animateurs)
- Les jeux divers souhaités durant le temps libre (diabolo, corde à sauter, ballons, jeux de carte, etc.)
- Fonctionnement du dispositif 5 sur 5 ou

Intramuros ou réseaux sociaux

• Avec les parents

Objectif principal : Rassurer les parents en présentant un mini-camp organisé, au sein duquel tout est prévu, planifié, anticipé.

Les thèmes obligatoires

- Présentation du site (avec photos si possible, ou description à partir d'éléments pris sur internet), distance avec le médecin et la pharmacie au plus proche, préciser que tu as une voiture sur place durant tout le séjour.
- Présentation de l'équipe d'animation.
- Présentation des activités, si possible dans un planning jour après jour, matin, après-midi, **soirée incluant et différenciant les activités animées par des prestataires extérieurs, et celles animées par les animateurs du mini-camp.**
- Organisation de la vie quotidienne (cuisine, vaisselle, linge, douche, lever, coucher)
- Les règles de vie : Ce que les enfants ont droit de faire, ce que les enfants n'ont pas droit de faire
- Les menus : Ce que les enfants souhaitent manger, ce que les enfants ne souhaitent pas manger
- Les horaires de lever et de coucher
- Organisation pour le départ et le retour

- Organisation des toiles de tente avec le principe suivant : Absence d'animateur ou d'animatrice dans les chambres avec les enfants, obligation de présence d'au moins un animateur dans une chambre sous chaque toile de tente
- Fonctionnement du dispositif de communication envers les familles (intramuros, blog...)
- Soirée spécifique « retour sur expérience » des mini-camps en mars, au cours de laquelle nous diffuserons les photos des séjours.

Les documents à donner ou à récupérer

- Trousseau
- Fiche sanitaire
- Attestation natation (si nécessaire)
- Intramuros ou réseaux sociaux

Phase 2 : Temps bilan

(seulement pour la jeunesse)

Une demi-journée à une journée entière sera consacrée avec les enfants, préados, jeunes à ce bilan avec 5 temps

- Visionnage des photos sur grand écran à partir d'un vidéo projecteur pour se rappeler des bons moments
- Réalisation d'un diaporama
- Réalisation d'un album photo sur internet à partir d'un site référencé

- Réalisation d'un panneau d'exposition à partir de photos choisies et imprimées
- Bilan pédagogique à partir des trois objectifs pédagogiques spécifiques

Phase 3 : Retour sur expérience avec les enfants et parents

En février ou mars, une grande soirée réunissant tous les animateurs, parents, enfants de tous les camps de l'été passé, permet un retour sur expériences à partir des panneaux d'exposition, des diaporamas et des échanges entre équipe d'animation, enfants et parents. C'est aussi au cours de cette soirée que sont présentés les séjours de l'été suivant.

10. LE TRAVAIL D'ÉQUIPE

Fonction du poste de responsable service enfance jeunesse et éducation

• Relation avec le personnel

- Gestion du planning du personnel
- Propose les jours de récupération
- Etablit avec la directrice adjointe la grille horaire des agents
- Formation et évaluation des animateurs
- Accompagne les animateurs stagiaires au service jeunesse
- Participe avec l'animatrice adjointe à l'évaluation des animateurs
- Coordination des trois groupes

- Assure la liaison entre les différentes équipes d'animation, enfance et jeunesse
- Assure l'organisation générale des sorties communes aux trois groupes
- Assure le suivi du planning des transports (car et mini-bus)
- Assure le suivi du planning de la salle des étoiles

• Coordination des trois groupes

Assure la liaison entre les différentes équipes d'animation du centre de loisirs
Organise le départ et le retour des sorties et des mini-camps

• Relation avec les familles

- En cas de difficulté, contacte les familles
- Répond aux questions nécessitant une décision
- Accueille les familles à la mairie
- Enregistre les inscriptions
- Est présent lors des départs et retours de mini-camps
- Est présent lors des départs et retours de sorties

• Gestion du matériel

- Commande le matériel d service jeunesse
- Organise les réparations et achats d'urgence durant les vacances (Toiles de tente par exemple)

• Comptabilité – Facturation

- Encaisse les recettes à l'aide du registre
- Enregistre l'état des recettes sur PC
- Assure le dépôt auprès du trésor public avec le registre + état des recettes
- Transmet une copie de l'état des recettes auprès du service de comptabilité
- Enregistre les présences des 11-13 ans et des 14-18 ans adjoint et directeur
- Gestion de la régie d'avance
- Attribue les montants des régies pour chaque directeur des mini-camps
- Récupère les factures, enregistre les factures
- Réalise la balance de la régie d'avance à chaque fin de semaine
- Communique les factures au service comptabilité pour édition des mandats
- Complète la régie auprès du trésor public.

Observations : Les factures d'été seront éditées uniquement en septembre

Les rappels pour les factures impayées, seront également assurés en septembre

• Restauration

- Les commandes de repas et les ajustements pour les trois services sont assurés par la directrice adjointe

• Administratif

- DUE fin juillet pour les contrats d'août
- Déclaration à la DRDJS des modifications dans le tableau du personnel
- Edite les arrêtés en fonction des modifications dans le tableau du personnel
- Edite les bons de commande pour les sorties des trois services
- Réservation, confirmation, ajustement en fonction des inscriptions auprès des prestataires
- Communique au service comptabilité début août :
- Les fiches navettes avec les horaires effectués infos paies

• Animation

- Supplée au manque de personnel

Fonction du poste de directeur adjoint

• Relation avec le personnel

- Gestion des horaires du personnel
- Qui ouvre, qui ferme ?

En fonction du nombre d'enfants prévus en période centre, horaires des arrivées et de départ des autres animateurs

Bilan de la semaine précédente

• Formation et évaluation des animateurs

- Accompagne les animateurs stagiaires au centre de loisirs à partir d'une grille

d'évaluation

- Participe avec le directeur à l'évaluation des animateurs
- Formation des animateurs à l'hygiène et à la sécurité des locaux
- Formation des animateurs à la gestion des fiches horaires des animateurs

• Programme les activités

- Bilan de la semaine précédente
- Organisation de la semaine, en particulier de la sortie et des soirées

• Les sorties

- Attribue les fonctions logistiques des sorties

• Relation avec les familles

En cas de difficultés, c'est la directrice adjointe, en l'absence du directeur, qui gère les relations avec les familles, et qui répond aux questions qui nécessitent une prise de décision

• Gestion du matériel et du goûter

- Veille à ce que le matériel nécessaire aux activités soit disponible
- Commande le matériel pour le centre de loisirs après accord du directeur
- Commande les goûters pour l'accueil de loisirs et l'animation préados 11-13 ans

• Facturation – Administratif

- Veille à ce que les horaires d'arrivée et de départ soient bien enregistrés
- Enregistre les horaires de présence des enfants sur ordinateur
- Enregistre les mises à jour suite aux inscriptions supplémentaires ou annulations

• Restauration

- Veille à ce que des enfants participent à la mise en place du couvert
- Coordonne les prévisions des trois services
- Passe les commandes (avant 14 heures pour le jour suivant) du nombre de repas auprès de la société de restauration pendant les vacances scolaires
- Assure la liaison avec le restaurant scolaire
- Gère le tableau « état des commandes effectuées auprès de la restauration »

Les animateurs et animatrices diplômés ou en formation, ont pour fonction

- L'animation des différents temps de la journée
- L'accueil des enfants
- La préparation des activités, leur mise en place, le rangement

Ils sont garants de la sécurité physique et affective de chaque enfant et sont garants du respect des lieux et du matériel. Ils sont également garants de l'application des règles de vie.

Ils s'engagent à mettre en œuvre le projet pédagogique et les projets d'activités en équipe.

Ils participent aux réunions de préparation, d'évaluation et de bilan.

Les animateurs permanents soutiennent l'intégration des animateurs saisonniers

• Organisation du travail de l'équipe

L'équipe se réunit au moins une fois par mois, en temps scolaire, et une fois par semaine durant les vacances scolaires.

Cette réunion a pour but :

- De permettre à l'équipe d'analyser son travail en référence au projet pédagogique.

Elle peut ainsi aboutir à des changements dans le fonctionnement afin de mieux répondre aux objectifs

- De préparer les activités
- De mettre en place des projets
- D'échanger des points de vue sur le comportement et l'intégration des enfants afin de mieux répondre à leurs besoins

Le directeur et l'ensemble des animateurs, toutes tranches d'âges confondues, participent à cette réunion animée par le directeur ou un membre de l'équipe.

L'équipe dispose d'une documentation (fichiers d'activités, revues pédagogiques, réglementation, possibilités d'activités dans les environs,

textes et documents pédagogiques). Chaque membre de l'équipe d'animation est garant de la mise à jour et du respect de ces outils de travail. Une mise en commun du matériel pédagogique et de la documentation avec l'association « Les p'tits mousses » est mise en place.

• La formation des animateurs

Le directeur est garant de la formation des animateurs. Il suit plus particulièrement les animateurs en formation (BAFA, ou formation professionnelle) et assure leur validation. Un protocole de suivi est mis en place avec chacun. Les critères de validation sont précisés au début de stage.

11. LES INTERVENANTS EX-TÉRIEURS

Pour la mise en place des activités spécifiques nécessitant des compétences particulières, l'accueil de loisirs peut être amené à faire appel à des intervenants extérieurs. Dans ce cas, l'équipe d'animation est garante de la sécurité affective et physique des enfants, ainsi que des orientations définies par le projet pédagogique. Dans la limite du possible, un travail de préparation est assuré avec les intervenants afin de travailler sur des bases pédagogiques identiques.

Nous sommes partie prenante des recherches-actions qui peuvent être menée par

le service enfance-jeunesse ou d'autres organismes. Et même si l'action au quotidien et le temps des projets demandent un investissement important, il est nécessaire de pouvoir prendre du recul par rapport à son travail et approfondir ainsi sa réflexion pédagogique.

12. LES FAMILLES

Associer les parents, renforcer les liens avec les familles. Nous considérons en effet que les parents sont nos partenaires, que notre travail ne peut s'effectuer qu'avec leur participation active, qu'en reconnaissant le rôle des parents dans l'éducation de leur enfant, nous renforçons le lien social. Nous rencontrons les parents au moment de l'inscription afin de leur présenter notre projet, et de répondre à leurs questions et inquiétudes éventuelles. Nous développons également des rencontres régulières avec les familles sous différentes formes :

- Café des parents
- L'organisation de moments festifs auxquels sont conviées les familles
- Nous diffusons également le programme des activités et nos projets

13. L'ÉVALUATION

L'évaluation est réalisée en trois étapes :

- Une auto-évaluation individuelle durant le séjour à partir d'une grille (ci-jointe)
- Une évaluation collective durant le séjour à

partir d'une grille (ci-jointe) et de réunions bilan intermédiaire tous les lundis soir

- Une réunion bilan générale après « décantation des événements » en soirée pendant les vacances de la Toussaint.

GRILLES DE CRITÈRES D'ÉVALUATION COLLECTIVE

FORMATION DES SAISONNIERS

Visite des locaux	oui	non
Temps : moment opportun	oui	non
Durée suffisante	oui	non
Méthode employée adaptée	oui	non

LES ACTIVITÉS

Ont-elles été respectées	oui	non
Si non, lesquelles		
Pourquoi		
Étaient-elles adaptées à l'âge	oui	non
Les enfants ont-ils participé	oui	non
A renouveler	oui	non
Si non, pourquoi		

LA SORTIE

A-t-elle été respectée	oui	non
Si non, pourquoi		
A-t-elle été adaptée à l'âge	oui	non
Les enfants ont-ils participé	oui	non
A renouveler	oui	non
Si non, pourquoi		

L'organisation administrative

- Les fiches horaires des enfants
- Les arrêtés de nomination
- Les indemnités kilométriques
- Les fiches horaires des animateurs
- La fiche du suivi de ménage

- 1/ Êtes-vous informé (e) ?
- 2/ Avez-vous pris connaissance ?
- 3/ Utilisez-vous ces documents

GRILLES DE CRITÈRES D'ÉVALUATION INDIVIDUELLE

• COMMUNICATION

1. As-tu rencontré des problèmes, difficultés cette semaine ?

Si oui, de quel ordre ?

As-tu réussi à le régler ?

Auprès de qui ?

2. Auprès de combien de parents as-tu dialogué dans la semaine ?

0 à 5 5 à 10 + de 10

- En es-tu satisfait ?
- Pourquoi ?

3. As-tu rencontré des difficultés cette semaine auprès des enfants, préados, ados ?

- Si oui, de quel ordre ?
- As-tu réussi à le régler ?

• ORGANISATION, DÉROULEMENT D'UNE JOURNÉE

1. As-tu rencontré des difficultés cette semaine par rapport à :

- α Petit déjeuner
- α Déjeuner
- α Sieste

α Goûter

- Si oui, de quel ordre ?
- As-tu réussi à le régler ?
- Auprès de qui ?

2. Est-ce que le rythme de la journée a été respecté ?

• INITIATIVES

1. As-tu réussi à participer au respect du rythme de la journée ?
2. As-tu réussi à proposer un temps, une activité supplémentaire ?
3. As-tu réussi à te positionner par rapport à l'animateur référent ?

• SORTIE

- Organisation
- Pique-nique
- Groupes et l'affichage
- Goûter
- Jeux
- Transport
- Rangement, matériel, retour

3 points positifs

3 points négatifs